

CIRCULAIRE

Aux Présidents des Conférences Ecclésiastiques Du Diocèse.

ARCHEVÊCHÉ DE QUEBEC,

7 MAI 1858.

MONSIEUR,

Vous avez eu occasion de vous convaincre de l'excellent esprit qui préside à la rédaction du **COURRIER DU CANADA**. Ce journal mérite à juste titre l'encouragement de tous les hommes attachés à la cause de la religion et du bon ordre. Il est à regretter cependant qu'il éprouve des embarras qui mettent son existence en danger, parce que des promesses faites en sa faveur, lors de sa fondation, n'ont pas été mises à effet.

Je regarderais comme un opprobre pour les Catholiques du Bas-Canada la chute de cette feuille : elle serait un sujet de triomphe pour les journaux soudoyés par le protestantisme et la prétendue démocratie. Pour prévenir ce malheur, je crois devoir vous recommander, d'une manière toute particulière, d'inviter les prêtres de votre conférence à faire tous leurs efforts pour payer et faire payer les versements demandés sur les actions prises lors de la fondation du journal, ainsi que les abonnements qui ne sont pas encore rentrés, et pour procurer au même journal de nouveaux souscripteurs. Veuillez les prier de vous remettre entre les mains ce qu'ils auront recueilli et le transmettre à l'Archevêché. S'ils jugeaient à propos d'y joindre eux-mêmes une souscription additionnelle, je ne pourrais que les louer ; ce nouveau secours aiderait le **Courrier** à passer le temps de crise où nous nous trouvons, et lui permettrait de s'établir plus solidement ensuite.

Je demeure avec un bien sincère attachement,

Monsieur le Président,

Votre dévoué serviteur,